

Bilan CO₂ et premiers résultats

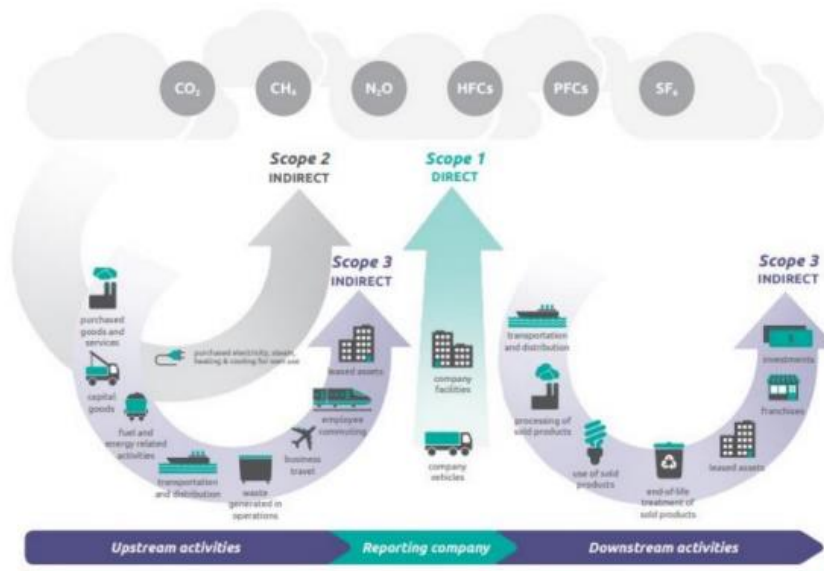
1. Introduction

Conscient de sa responsabilité sociétale, le Groupe John Cockerill est engagé depuis plusieurs années dans une approche RSE qui se traduit par de multiples initiatives. En matière de CO₂, le Groupe a l'ambition de mesurer son empreinte carbone sur l'ensemble de son périmètre avant fin 2024 selon le protocole « International GHG ». A la demande des Business Units Balteau et Balteau Export, John Cockerill SA, la société mère, a également entamé des démarches pour obtenir **la certification au niveau 3 sur l'Echelle de Performance CO₂**.

Pour rappel, le scope 1 couvre les émissions directes donc celles qui appartiennent au périmètre le plus restreint. Ce sont les émissions émanant de sources qui appartiennent à l'organisation ou qui sont contrôlées par l'organisation telles que les émissions dues aux installations de combustion fixes et mobiles.

Le scope 2 correspond à un périmètre intermédiaire qui inclut certaines émissions indirectes liées à la consommation d'énergie. Les émissions indirectes regroupent les émissions résultant de la production d'électricité, de chaleur, de froid et de vapeur dans des installations qui n'appartiennent pas à l'organisation mais qui sont utilisées par elle.

Le scope 3 est le périmètre le plus large. Il comprend toutes les émissions de GES indirectes non-incluses dans les scopes précédents. Ce sont notamment les émissions résultant de la production de matières premières achetées (émissions en amont) et de l'utilisation de travaux, marchés, services ou approvisionnements proposés/vendus par l'organisation (émissions en aval).



2. Périmètre du bilan pour l'échelle de performance CO₂

Dans le cadre de la certification au niveau 3 sur l'Echelle de Performance CO₂, **le bilan des émissions doit uniquement répertorier les émissions de scope 1, de scope 2 et les émissions liées aux déplacements professionnels**. Ces données ont donc été extraites du bilan global. L'année de référence prise en compte pour les démarches liées à la première certification est 2022.

De plus, la certification porte uniquement sur l'entité juridique John Cockerill SA qui est composé de 16 Business Units, parmi lesquelles figurent Balteau et Balteau Export, spécialisées dans le traitement des eaux municipales. Dans ce rapport, nous indiquerons les scores totaux de John Cockerill SA et tenterons d'isoler systématiquement les émissions spécifiques à ces 2 Business Units pour une analyse plus approfondie. A titre d'information, ces deux Business Units représentent 12% de l'effectif de John Cockerill SA et environ 9% de son chiffre d'affaires.

Les différentes entités composant John Cockerill SA sont réparties sur **3 sites différents** :

- Seraing : site principal pour la majorité des BU's (et siège social de John Cockerill SA)
- Sprimont : site secondaire pour les 2 BU's suivantes, Balteau et Balteau Export
- Willebroek : site secondaire pour les 2 BU's suivantes, Services Energy North et Industrial Boilers

En termes de personnel, le site de Seraing représente environ 83% de John Cockerill SA, celui de Sprimont équivaut à 12% et celui de Willebroek ne correspond qu'à 5%.

Le site de Willebroek ne faisait pas partie du périmètre du bilan réalisé pour l'année de référence 2022, ses émissions de CO₂ ont été estimées sur base des émissions des sites de Seraing et de Sprimont, en fonction du pourcentage de personnes et de la surface des bâtiments. Cette valeur sera plus précise dans le futur pour les prochains bilans CO₂ vu que les deux BU's de Willebroek seront incluses dès le début dans la récolte des données.

3. Résultats des émissions de CO₂

Pour l'année de référence 2022, les émissions de CO₂ de John Cockerill SA pour l'échelle de performance CO₂ sont égales à 7.480 tonnes de CO₂ équivalent.

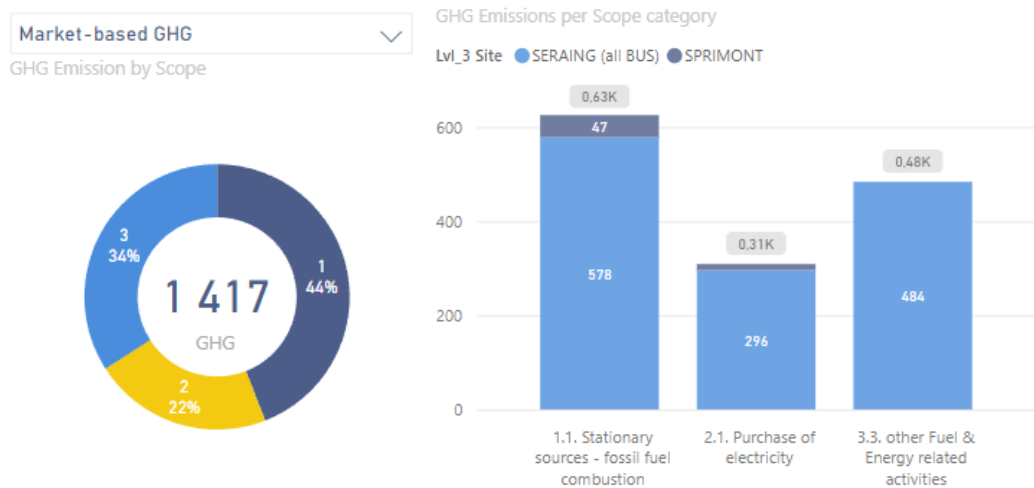
Les chiffres spécifiques pour les 2 BU Balteau et Balteau Export sont les suivants :

- Balteau (complet) : 8.764 tCO₂e
- Balteau (uniquement scope 1, 2 et déplacement professionnels) : 595 tCO₂e
- Balteau Export (complet) : 431 tCO₂e
- Balteau Export (uniquement émissions 1.3) : 124 tCO₂e

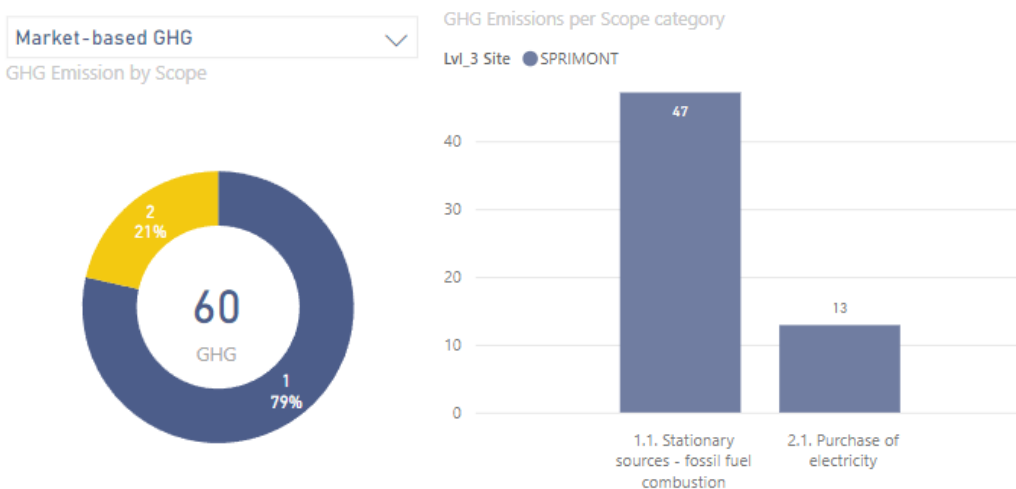
Les émissions liées au site de Willebroek représentent un faible pourcentage de John Cockerill SA.

3.1 Emissions de scope 1 et 2

Le total des émissions de CO₂ liées à la consommation électrique et thermique du scope 1 et 2 pour John Cockerill SA sur l'année de référence 2022 est de 1.417 tonnes CO₂e.

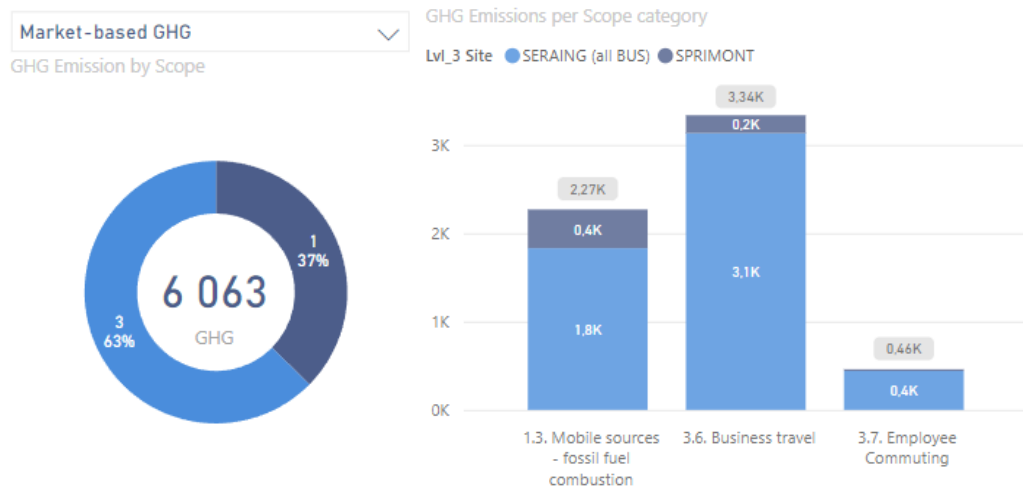


Pour les 2 BU Balteau et Balteau Export, les résultats obtenus sont présentés ci-dessous.

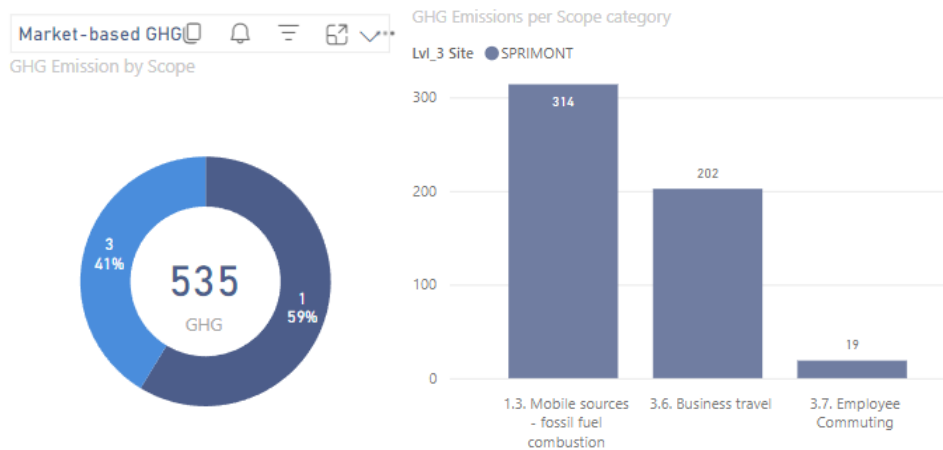


3.2 Emissions liées à la mobilité

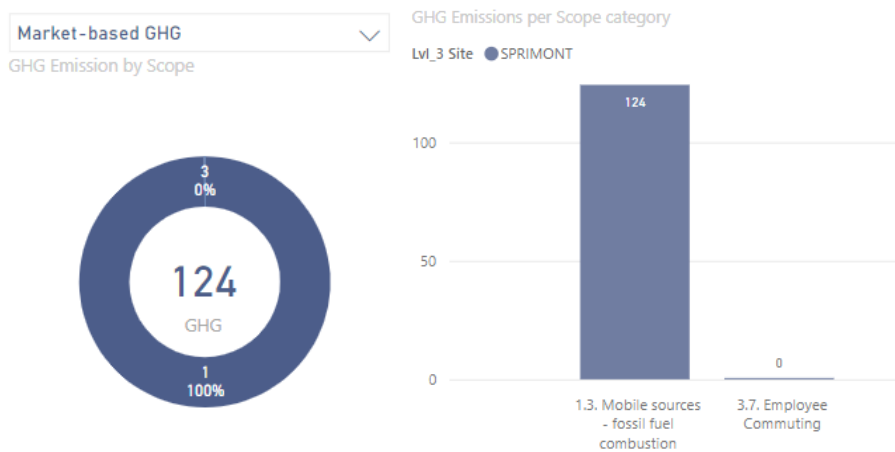
Le total des émissions de CO₂ liées à la mobilité et aux déplacements professionnels pour John Cockerill SA sur l'année de référence 2022 est de 6.063 tonnes CO₂e.



Les graphes suivants représentent les résultats obtenus pour la BU Balteau.



Les résultats de la BU Balteau Export sont représentés ci-dessous.



4. Marché avec un critère d'attribution

A l'heure actuelle, John Cockerill SA, grâce à sa BU John Cockerill Balteau, possède un marché pour lequel il a obtenu le critère d'attribution sur l'échelle de performance CO₂. Il s'agit du marché public pour la rénovation de la station d'épuration de Wasmuel avec l'IDEA comme pouvoir adjudicateur et en société momentanée avec l'entreprise Jan de Nul.

Les émissions liées à la production d'électricité pour l'éclairage du site, celles des machines et outils de chantier et celles pour la base de vie ; les émissions liées au chauffage de la base de vie ; les émissions liées à l'installation du pompage provisoire ; et les émissions liées aux déplacements professionnels du client et des autres intervenants de chantier sont dans le scope du client ou dans celui de Jan De Nul qui est l'entreprise spécialisée pour la partie génie civil du chantier. Les seules émissions qui rentrent dans le périmètre de John Cockerill SA sont les suivantes :

- Emissions liées aux déplacements professionnels du personnel de John Cockerill Balteau
- Emissions liées aux déplacements professionnels des sous-traitants travaillant pour John Cockerill Balteau

Les résultats de ces émissions se basent sur des estimations de relevés kilométriques et de fréquence de trajet en fonction de la consommation des véhicules considérés ou en fonction du poids pour les transports de marchandises.

La valeur estimée pour les émissions de CO₂ liées à la mobilité et aux déplacements professionnels est de 44,2 tonnes CO₂e sur la durée du chantier. La durée du chantier est considérée sur 2023 et 2024.